



LA FÊTE DES CORNARDS

La petite ville de Tulette aux limites du Vaucluse et de la Drôme, qui fut le siège d'une principauté fondée par les princes d'Orange a conservé ses anciennes coutumes ***La fête des Cornards*** pour le jour de St Léger, le premier dimanche d'octobre.

Autrefois les maires nommaient un abbé de la jeunesse chargé des grandes dépenses, grands repas de Noël, des fêtes votives, des jeux et des réceptions. L'abbé avait le pouvoir de lever une contribution sur les jeunes gens qui prenaient femmes en dehors du pays ; c'était cela un droit de cité pour compenser les franchises et exemptions de la principauté. De plus, les veufs et les veuves qui se remariaient, devaient une dîme pour le charivari ***tumulte tapage***. Et les sous ainsi récupérés payaient les tambours, les fifres et les violons, le feu d'artifice et les trois jeux de paume.

Aux environs de l'an 1700, à un veuf sordidement avare, l'abbé lui envoya les cornes d'un bœuf gras de moquerie.

Le jeu fut trouvé plaisant, et les années d'après il s'établit la coutume de porter les cornes aux derniers mariés.

Quand la révolution de 1789, et les guerres de l'Empire eurent balayé les abbés de la jeunesse, les quatre plus jeunes mariés furent prieurs de la fête. Ils avaient pour privilège de donner le pain bénit de la messe, de porter le Saint à la procession et d'ouvrir le bal pour le quadrille.

Il y eut ensuite, la farandole des cornards, où le premier et le dernier étaient coiffés d'une tête de bœuf enrubannée.

A présent, la corporation des bouchers pend à l'entrée du bal, sous cette inscription : « ***Honneur aux étrangers*** ».

Et, ainsi, le présage de malheur a passé sur la tête des mariés de dehors qui viennent voir la curieuse coutume.

Puis la fête finie, le garde, ensemble avec la jeunesse et la musique, portent les cornes aux derniers mariés de l'année, celui-ci met la cannelle (***robinet***) à un petit baril du vin tant renommé de grenache du terroir et tous de crier vive les mariés !...

« ***Vivo li novi*** ».

Les Tulettiens sont des ***cornards***, mais les cornes portent bonheur,
C'est un signe d'abondance.

P.S. : Au début du siècle se sont les conscrits qui préparaient l'emplacement du bal.

Texte de Paul RUAT
Félibrige de Tulette né le 15 Novembre 1862 à Tulette
Il est mort le 10 Décembre 1938 à Marseille.